



PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet tenue à la salle municipale au 8, Montée Monseigneur-Martel à L'Île-du-Grand-Calumet le jeudi 5 janvier 2023 à compter de 19h, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de monsieur le maire Jean-Louis Corriveau.

Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau
Monsieur le conseiller Aurel Paquette
Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur
Madame la conseillère Guylaine La Salle
Madame la conseillère Louise Grenier
Madame la conseillère Adrienne Turgeon
Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau

Sont présent-e-s :

Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau
Monsieur le conseiller Aurel Paquette
Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur
Madame la conseillère Guylaine La Salle
Madame la conseillère Louise Grenier
Madame la conseillère Adrienne Turgeon
Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau

Est aussi présente :

Julie Demers, directrice générale par intérim

La personne qui préside la séance, soit Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau, ne vote pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance, soit Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau, ne vote pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

1. Ouverture de la séance

Mot de bienvenue

2. Constatation du quorum

Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau constate que le quorum est atteint et il déclare la séance ouverte à 19h.

3. Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Déclaration de conflit d'intérêt
5. Nomination au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière
6. Entente intermunicipale servie incendie Shawville et Clarendon
7. Emploi d'été pour octroi
8. Question du public
9. Clôture de la séance

2023-01-01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau , appuyé par Madame la conseillère Louise Grenier, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers

4. Déclaration de conflit d'intérêt

aucun

5. Nomination au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière

2023-01-02

NOMINATION AU POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

CONSIDÉRANT les entrevues de sélections effectuées par le comité de sélection ;

CONSIDÉRANT qu'une candidature répond aux exigences du poste ;

CONSIDÉRANT que le poste est actuellement occupé par intérim ;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère, Madame la conseillère Adrienne Turgeon appuyé par le Madame la conseillère Guylaine La Salle, propose et il est résolu à l'unanimité de nommer Madame Tracey Hérault à la direction générale et à titre de secrétaire trésorière de la municipalité. Les conditions de travail de madame Hérault seront celles prévues à la convention de travail des employés de la municipalité, le salaire annuel est de 65 000\$ pour

un total de 35 heures par semaine avec 6 mois de probation.
L'embauche de Madame Hérault est rétroactive au 5 janvier 2023.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers

6. Entente intermunicipale Shawville et Clarendon

2023-01-03

ENTENTE INTERMUNICIPALE SHAWVILLE ET CLARENDON

sur la proposition de Madame la conseillère Adrienne Turgeon, appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur, il est résolu que la Municipalité de L'Ile-du-Grand-Calumet signe l'entente Intermunicipale pour le service incendie avec la municipalité de Shawville tel que décrit dans l'entente ;

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers

7. Emploi d'été pour octroi

2023-01-04

EMPLOI D'ÉTÉ POUR OCTROI

CONSIDÉRANT que le programme de subvention fédéral est en cours et que la Municipalité souhaite embaucher un étudiant pour les travaux publics ainsi qu'un étudiant pour l'administration pour l'année 2023 ;

EN CONSEQUENCE, la proposition de Madame la conseillère Louise Grenier, appuyé par la Madame la conseillère Guylaine La Salle, propose et il est résolu d'envoyer une demande de financement pour 2 étudiants et d'autoriser la directrice générale à signer toute documentation à cet effet.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers

5. Période de questions

La période de question débute à 19 h et elle se termine à 19h19

6. Clôture de la séance

2023-01-05

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur, appuyé par Madame la conseillère Guylaine La Salle, il est résolu de clore la présente séance à 19h06

Je soussigné, Jean-Louis Corriveau, maire de la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature et à l'approbation par moi de toutes les résolutions et règlements qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal

Jean-Louis Corriveau, maire

Julie Demers, directrice générale par intérim